

Cadre de l'évaluation ICILS (International Computer and Information Literacy Study) 2023 : enquête internationale des élèves de quatrième en littératie numérique et pensée informatique

ICILS est un projet international de recherche conduit par l'IEA (association Internationale pour l'évaluation du rendement scolaire) qui vise à tester les connaissances et les compétences des élèves de quatrième en littératie numérique et en pensée informatique. Cette enquête interroge aussi les professeurs enseignant en classe de quatrième sur leurs usages pédagogiques du numérique. Cette évaluation se déroule tous les 5 ans, le premier cycle a eu lieu en 2013, il s'agit de la troisième participation de la France.

Objectifs

- évaluer la capacité des élèves à utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de manière productive, à diverses fins, mais aussi les compétences en pensée informatique ;
- étudier les variations des compétences en littératie numérique et en pensée informatique, entre les pays et au sein des pays ;
- étudier les relations entre ces construits et les caractéristiques des élèves, y compris leur utilisation et leur expérience des technologies informatiques et numériques ;
- étudier l'utilisation des ordinateurs et autres appareils numériques par les élèves et les enseignants, ainsi que leurs attitudes vis-à-vis de ces technologies.

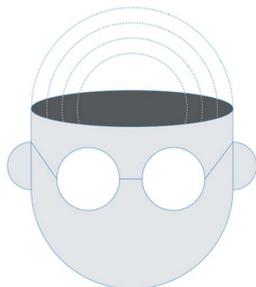
Définitions

Littératie numérique



Capacité d'un individu à utiliser un ordinateur pour rechercher, créer et communiquer afin de participer efficacement à la maison, à l'école, sur le lieu de travail et dans la société. Elle fait référence à la capacité d'un individu à utiliser les technologies numériques pour collecter et gérer, produire et échanger des informations.

Pensée informatique



Capacité d'un individu à reconnaître les aspects des problèmes du monde réel qui peuvent faire l'objet d'une formulation informatique, à évaluer et à élaborer des solutions algorithmiques à ces problèmes, de manière à ce que les solutions puissent être mises en œuvre à l'aide d'un ordinateur.

Littératie numérique

1_COMPRENDRE L'UTILISATION DE L'ORDINATEUR

- les principes de l'utilisation de l'ordinateur
- les conventions d'utilisation de l'ordinateur (standards informatiques).

2_COLLECTER L'INFORMATION

- Accéder à l'information et évaluer l'information
- Gérer l'information.



3_PRODUIRE L'INFORMATION

- transformer l'information
- créer l'information.

3_COMMUNIQUER L'INFORMATION

- partager l'information
- utiliser l'information de manière responsable et sécurisée.

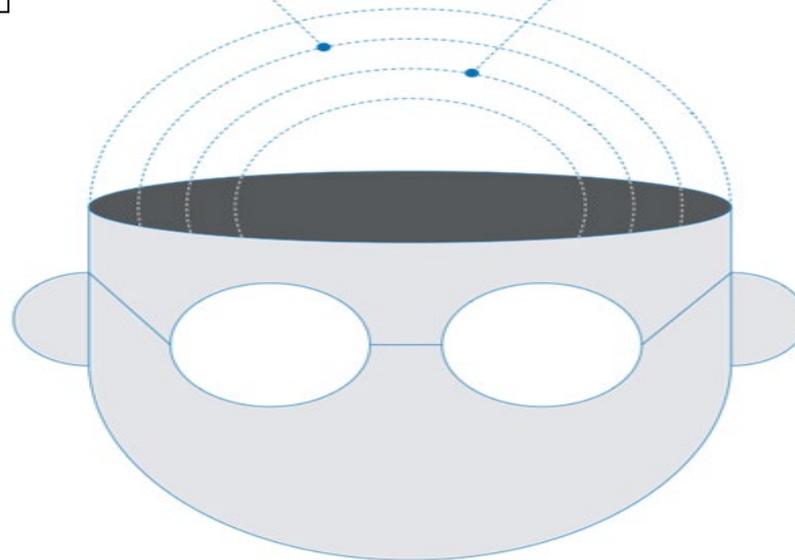
Pensée informatique

1_CONCEPTUALISER LES PROBLEMES

- Connaître et comprendre les systèmes informatiques,
- Formuler et analyser des problèmes,
- Collecter et représenter des données pertinentes.

2_PROPOSER ET RENDRE OPERATIONNELLES DES SOLUTIONS

- Proposer et évaluer des solutions,
- Développer des algorithmes, des programmes et des interfaces.



La passation des épreuves

L'évaluation se déroule en ligne sur les ordinateurs de l'établissement. Les épreuves se déroulent en mai 2023.

Les élèves sont mobilisés pendant 3h30. L'évaluation est décomposée en deux séquences. Les élèves passent d'abord des épreuves de littératie numérique pendant 1 heure. Ils répondent ensuite à un questionnaire de 25 minutes axé sur leurs usages des TIC au collège ou dans leur quotidien. Enfin, ils effectuent la deuxième séquence portant sur la pensée informatique d'une durée de 1 heure.

Questionnaires

L'étude comporte 1 questionnaire destiné aux élèves et 3 questionnaires différents destinés aux enseignants, aux chefs d'établissement et aux coordinateurs TICE :

- Le questionnaire Élèves. Il est complété par les élèves en 8ème année de scolarité obligatoire, avec un âge moyen de 13,5 ans. En France ce sont les élèves en classe de quatrième.
- Le questionnaire Enseignants. Ce sont les enseignants de toutes disciplines, intervenant auprès des élèves en 8ème année de scolarité obligatoire.
- Le questionnaire Chefs d'établissements .
- Le questionnaire Coordinateurs TICE.

La DEPP complète également un questionnaire de contexte national.

Échantillonnage

Chaque pays participant constitue son échantillon national à partir des critères suivants :

Taille minimale des échantillons nationaux :

- au moins 150 établissements par pays ;
- 20 élèves par établissement ;
- 15 enseignants par établissement.

Tirage aléatoire stratifié à deux degrés :

- Phase 1 : sélection des établissements par un tirage aléatoire à probabilité proportionnelle à la taille de l'établissement (en nombre d'élèves de quatrième) ;
- Phase 2 : sélection des élèves et des enseignants par un tirage aléatoire simple dans les établissements sélectionnés.

Stratification selon 2 caractéristiques :

- Secteur : Public hors éducation prioritaire / Public en éducation prioritaire / Privé ;
- En France les établissements de la collectivité d'outre-mer de Mayotte, les établissements privés hors contrat et les établissements spécialisés ne participent pas à cette enquête.